



Ecoles
du Haut-Lac

CO HAUT-LAC 2026-2027

MARDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2026

SOIRÉE PARENTS 9CO





Ecoles
du Haut-Lac

1. Nouvel environnement
2. Valeurs
3. Informations
4. Semaines hors-grilles
5. Mesures d'aide au CO
6. Orientation scolaire
7. Programme d'échange linguistique

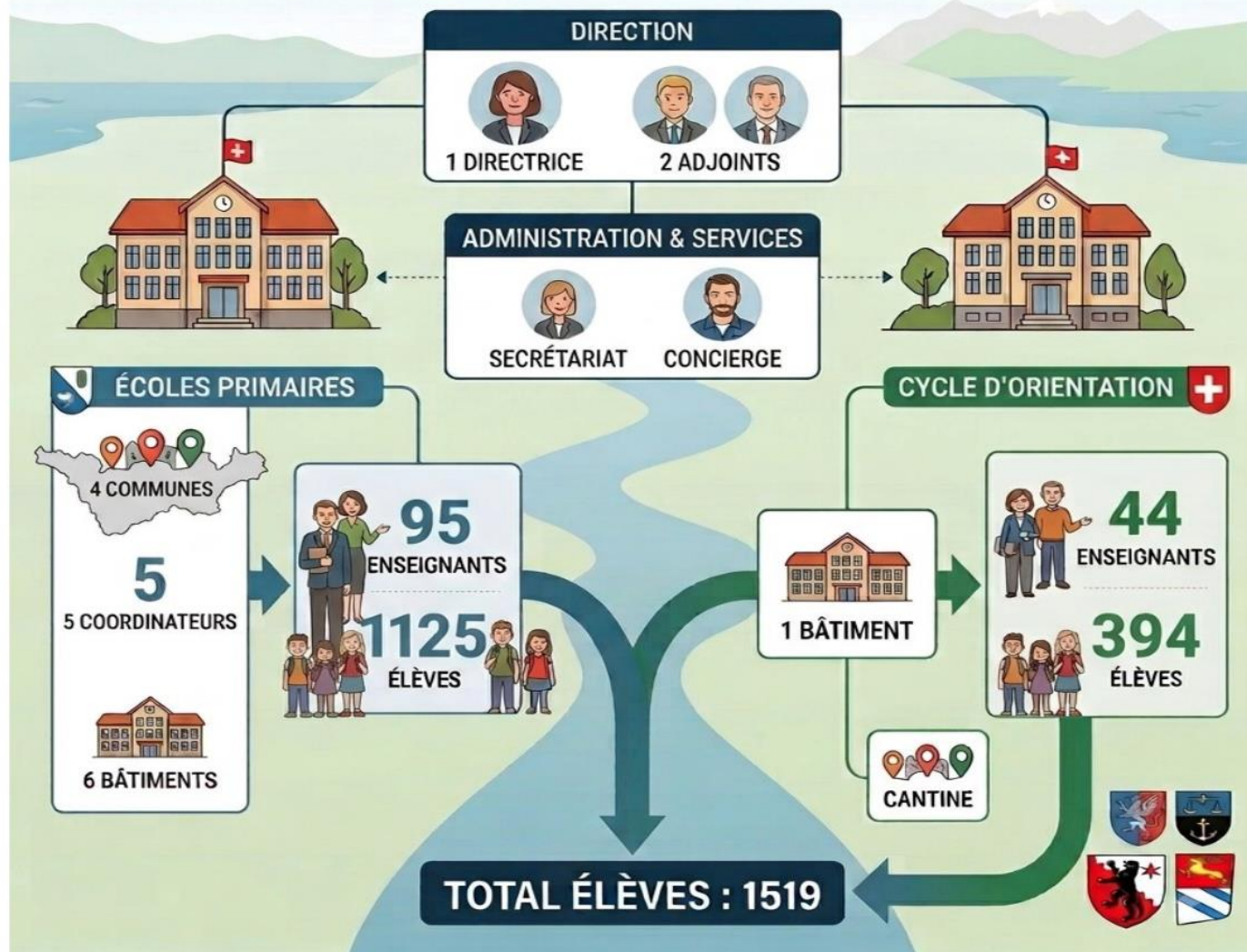
CO HAUT-LAC 2026-2027





Ecoles
du Haut-Lac

ORGANISATION DES EDHL ÉCOLES DU HAUT-LAC





Ecoles
du Haut-Lac

1. Nouvel environnement

8H-9CO DES CHANGEMENTS IMPORTANTS

- Nombre d'enseignants:
 - jusqu'à 13, peu de temps avec chaque professeur
 - un enseignant à plein temps au CO retrouve au minimum 100 élèves par semaineUn accompagnement différent et un pas vers l'autonomie
- Les périodes de 45 minutes
 - Gestion du matériel / casier
 - Déplacements/changements de salles





Ecoles
du Haut-Lac

2. Valeurs EDHL

- Confiance – Tolérance
 - Co-responsabilité (élève-enfant, parents, enseignants, Direction)
 - Cohérence entre les acteurs
 - Exigence : devoirs, propreté & ponctualité
- Offrir un espace sécurisant pour vos enfants/nos élèves et un environnement propice aux apprentissages





Ecoles
du Haut-Lac

3. INFORMATIONS

NATELS, MONTRES et LUNETTES CONNECTÉES



- Dans le sac ou le casier
 - ✓ Dans le CO et son périmètre
 - ✓ 7h45-16h40
- Si nécessité, avec accord adulte
- Parents sont informés et impliqués
- Sauf raisons pédagogiques
- Filmer, photographier, enregistrer un enseignant, un camarade ou toute autre personne sans son accord est une atteinte à la personnalité

Responsabilité de l'enfant engagée

3. INFORMATIONS

- **COMMUNICATION** : enseignants de branches-titulaire-direction
- **MAILS & SITE INTERNET** : consultation régulière
- **ASSURANCE** : accident, vols, dégâts, ... Pas d'assurance scolaire
- **KIOSQUE** : trousse toujours complète et matériel en état / Rachat par l'élève
- **ABSENCES** : Appeler le secrétariat tous les matins
- **NOTES** : notes insuffisantes signées / bulletins mi-semester / enseignant de branche / agenda
- **PARKING** : réservé aux enseignants
- **UNITÉ ACCUEIL MIDI** : attitude correcte attendue / cf. règlement / Exclusion possible



Ecoles
du Haut-Lac

3. INFORMATIONS

➤ Préférer à l'école une balade, une sortie...

c'est dire à nos enfants que l'école n'est pas si importante que cela.

- Les demandes de congé durant la période scolaire doivent demeurer exceptionnelles.
- Les parents sont responsables des congés qu'ils requièrent et assument la responsabilité du suivi des programmes.
- JOKER- CONGE: minimum 15 jours avant /
 - Jours Joker si pas réponse dans les 5 jours et critères respectés = acceptés





Ecoles
du Haut-Lac

4. SEMAINES HORS-GRILLES

- 14 – 18 septembre 2026
 - Journée « Gestion des émotions » : les émotions je gère?
 - Visite centre sismologique Sion : Comportements face au séisme
 - A la découverte des musées de Sion : ouverture d'esprit
 - CSIHL (Pompiers) : Comportements face au feu
 - Promotion Santé-Valais : « Mes forces »
 - Declick : Réseaux sociaux / Ecrans
 - *Regionalps & CarPostal : Comportements transports publics*
- 8 – 12 mars 2027 : Programme d'échange 2L1Z



PROJETS

- o Journal du CO



- Sorties culturelles Explor (2e semestre)_Passeport activités découvertes hors temps scolaire / Informations suivront via mail et site des EDHL

Informations sur le site des écoles: <https://www.achl.ch/les-ecoles/>

The logo for 'EXPLOR 26' is displayed in a bold, stylized font. The word 'EXPLOR' is in red with a blue outline, and the number '26' is in blue with a red outline. The logo is set against a background of a large, light blue star and a stylized mountain range.



Ecoles
du Haut-Lac



Ecoles
du Haut-Lac

LES RENDEZ-VOUS des parents

COMPRENDRE • ACCOMPAGNER • GRANDIR ENSEMBLE



Un cycle de 4 conférences pour s'informer, échanger
et trouver des clés pour accompagner nos enfants au quotidien.



1



Mardi 27 octobre 2026

📍 Salle Paroisse Vionnaz

🕒 19.00 – 20.30

👤 Public cible : Cycle 1-2-3

**L'anxiété chez nos enfants :
Que puis-je faire comme parents ?**



2



Mercredi 27 janvier 2027

📍 Lieu à communiquer

🕒 19.00 – 20.00

👤 Public cible : parents de 3H à 6H

**Comment accompagner mon enfant
sur les réseaux sociaux ?**



3



Mardi 9 mars 2027

📍 Lieu à déterminer

🕒 19.00 – 20.30

👤 Public cible : Cycle 2-3

**Tout savoir sur les puffs
et les produits nicotinés**



4



Mercredi 14 avril 2027

📍 Lieu à déterminer

🕒 19.00 – 20.30

👤 Public cible : Cycle 1-2-3

**La compréhension de la mort
et la manifestation du deuil
selon les âges**



Inscriptions

Les lieux des 3 conférences en 2027
seront communiqués ultérieurement.



Ensemble, soutenons la réussite et le bien-être de nos enfants ! ❤️



Flyer déposé sur le site des EDHL
et sera transmis par mail





Ecoles
du Haut-Lac

5. MESURES D'AIDE

Eleves à
besoins
particuliers

CYCLE D'ORIENTATION





Ecoles
du Haut-Lac

ENSEIGNEMENT SPECIALISE

En priorité: Les élèves concernés par l'enseignement spécialisé au CO sont des élèves arrivant de la 8H **avec des programmes adaptés ou ayant passé pour raison d'âge.**

Tous ces élèves font partie d'une **classe de base avec un titulaire et des enseignants ordinaires.**

Ils sont suivis par des enseignant(e)s spécialisé(e)s pour la ou les branches en programme adapté.

En 9CO, il y a un travail en **co-enseignement pour le français, les mathématiques:** enseignants ordinaires et enseignants spécialisés travaillent ensemble afin de permettre à l'élève d'avancer selon ses besoins.





Ecoles
du Haut-Lac

MESURES AU CO



Mesures	APPUI (API) => Appui permanent		SOUTIEN (SHC) => Appui non-permanent (mesure à reconduire)		
Quand	Pendant les heures de cours		Hors classe		
années	9 ^{ème}	10 ^{ème}	9 ^{ème}	10 ^{ème}	11 ^{ème}
qui	Elève en programme adapté généralisé intégré de la 9CO à la 10CO.		Elèves dans le circuit ordinaire de la 9CO à la 11CO.		
Branches et modalités	CO-enseignement (enseignant ordinaire + spécialisé) dans une classe de niveau II		Elèves dans le circuit ordinaire de la 9CO à la 11CO.		
	- Français (6 périodes) - Math (5 périodes)	- Français (6 périodes) - Math (5 périodes) - Allemand (3 périodes) - Sciences (3 périodes)			
	enseignant spécialisé assure le suivi global de l'élève et reste à disposition des parents et de l'élève pour un soutien quant aux démarches relatives à l'orientation professionnelle - Projet individuel et professionnel - Suivi de stages - Visite de stages (stage obligatoire d'octobre) - Collaboration avec la conseillère en orientation		Inscription sur demande de l'enseignant de branche et/ou de l'enseignant titulaire et/ou des parents et/ou de l'élève voire du conseil de classe. Soutien scolaire dans les branches à niveaux: - Objectifs scolaires fixés par l'enseignant de branche. Etude dirigée (comment étudier, s'organiser, gérer son temps, ...)		



Ecoles
du Haut-Lac

D'AUTRES MESURES D'AIDE



2- ERCO

Soutien aux élèves en décrochage scolaire

Soutien aux élèves qui rencontrent des difficultés d'adaptation : gestion des émotions, organisation dans le travail...

TSA

L'enseignant-e spécialisé-e ERCO est une ressource pour tous les élèves et l'ensemble de l'équipe éducative

3- Médiation

La médiation scolaire promeut une culture de la communication par le conseil et l'accompagnement des élèves en difficultés relationnelles.

Le médiateur ou la médiatrice intervient dans les situations conflictuelles ou des difficultés de communication, dans les relations interpersonnelles lorsque les personnes impliquées l'acceptent.





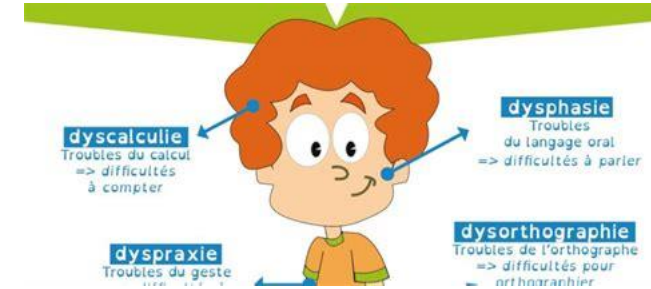
4- Méthode de la préoccupation partagée (MPP)

- Pour faire face aux phénomènes d'**intimidation** entre élèves, un groupe d'enseignants s'est formé à la Méthode de la Préoccupation Partagée (MPP)
- **Méthode non-blâmante** pour éviter les risques de représailles et de stigmatisation
- **Acteurs** : cible, intimidateur(s), témoin(s)
- **3 entretiens** (5') avec tout élève qui peut aider à ce que la situation s'améliore
- **Limité dans le temps** (3 entretiens / 1 par semaine)
- **Accompagnement** de l'élève cible

5- Groupe Santé (Médiateurs, Infirmière scolaire, Direction, ERCO, animatrice socio-culturelle)

- Réunion mensuelle
- Echanges sur situations





Qui a droit aux mesures de compensation des désavantages ?

- les élèves atteints de graves troubles ou handicaps divers (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, dyspraxie...), peuvent bénéficier de conditions particulières pour leur enseignement et pour la passation des épreuves.
 - ✓ Pour autant que le diagnostic ait été posé par un organe spécialisé reconnu par le Département de la formation,

6.2 Décision

Au moment de l'entrée au cycle d'orientation, les MCDD sont réévaluées par la direction d'école qui détermine des mesures en limitant leur nombre.

Dans la perspective de l'entrée en formation professionnelle ou dans une école du secondaire II général, les MCDD doivent développer l'autonomie de l'élève et favoriser une transition harmonieuse entre les deux degrés de formation. C'est pourquoi, durant tout le cycle 3, les MCDD restent évolutives et sujettes à des adaptations dans ce sens par la direction d'école. Cette réévaluation de la mesure consiste également en l'évaluation régulière de la pertinence, de l'efficacité pédagogique et des apports réels des mesures choisies pour l'élève. Elle s'inscrit aussi dans un processus d'orientation professionnelle.

L'objectif de l'école
est de responsabiliser l'élève
face à ses MCDD =
être autonome



Ecoles
du Haut-Lac

MCDD

But visé:

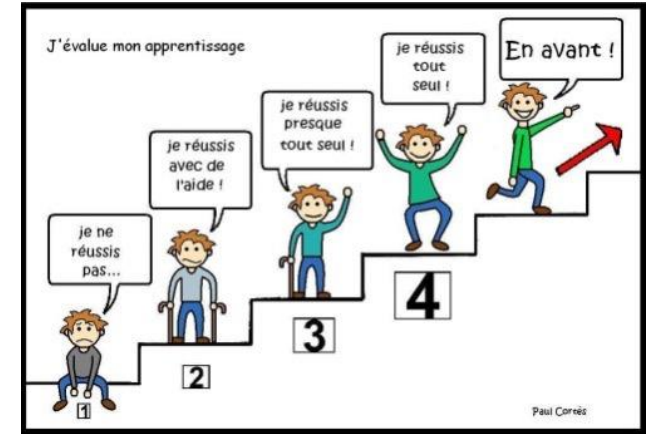
- atténuer les désavantages liés à un handicap.
 - Les objectifs du plan d'études sont conservés.

Les mesures de compensation des désavantages :

- sont adaptées à la situation individuelle de l'élève
- prennent en compte ses besoins spécifiques, tout en respectant le principe de la proportionnalité
- sont réévaluées afin de suivre l'évolution de l'élève et de s'adapter au contexte scolaire.

Les MCDD ne sont pas un gage de réussite scolaire.

Les MCDD ne sont pas une béquille à conserver, mais un tremplin vers l'autonomie.

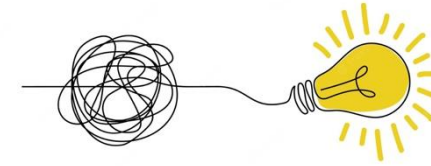


Office d'orientation scolaire, professionnelle et de carrière

Votre partenaire pour l'orientation au secondaire I



L'orientation au CO : un processus



Des supports
pédagogiques et
d'information

Des
professionnels à
disposition



Un cours
spécifique sur
les 3 ans du CO

Explorer



Construire



Concrétiser

Le cours Education des choix (EDC)

Mieux se
connaître



9.1. Processus d'orientation au CO



9.2. Pourquoi travailler ?



9.3. Préparation Salon ou Journée des
Métiers

Découvrir le monde
professionnel et les
formations



9.4. Exploration de la région et de Soi-
même



9.5. Habileté décisionnelle



9.6. Planification des actions de l'été

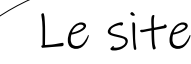
Apprendre à
faire des choix
et prendre des
décisions

Gagner en
confiance

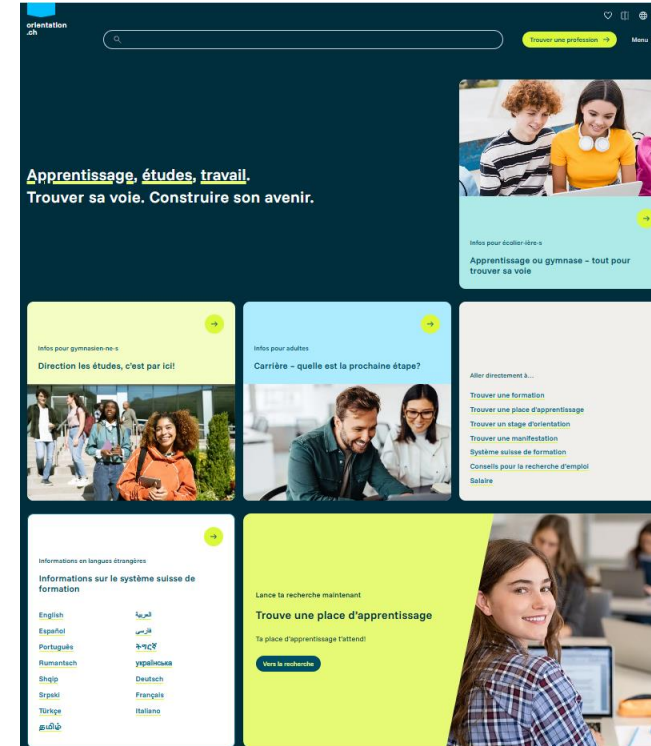
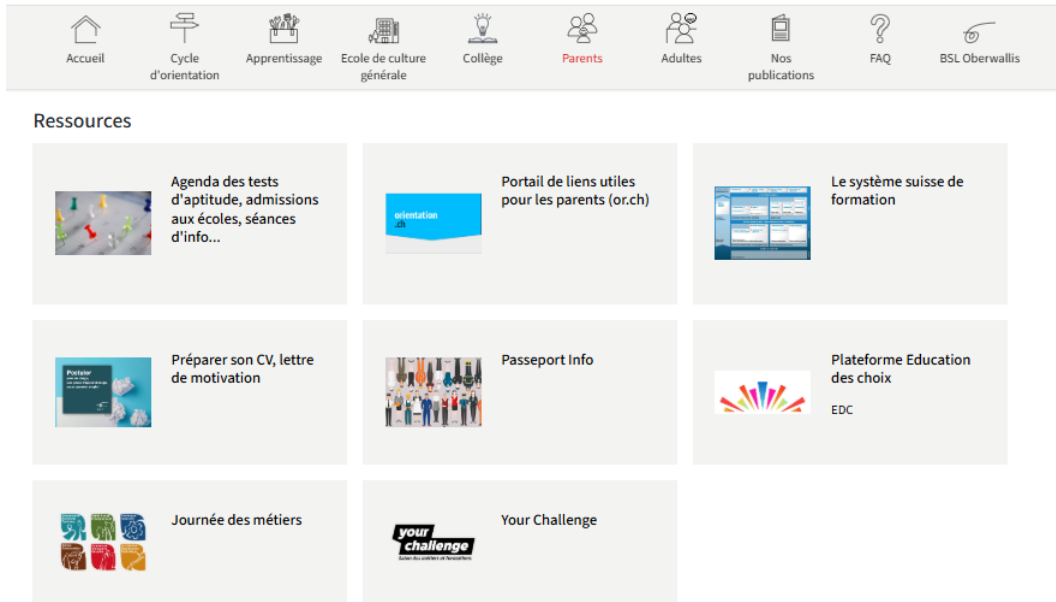
Planifier les
premières
démarches

L'information : en ligne

Le site de l'office :
www.vs.ch/osp
et sa page pour
les parents



Le site suisse :
orientation.ch



L'information : contacts avec le monde professionnel

Une journée
des métiers



OU

Un salon des
métiers

Des séances
d'information les
mercredi après-
midi



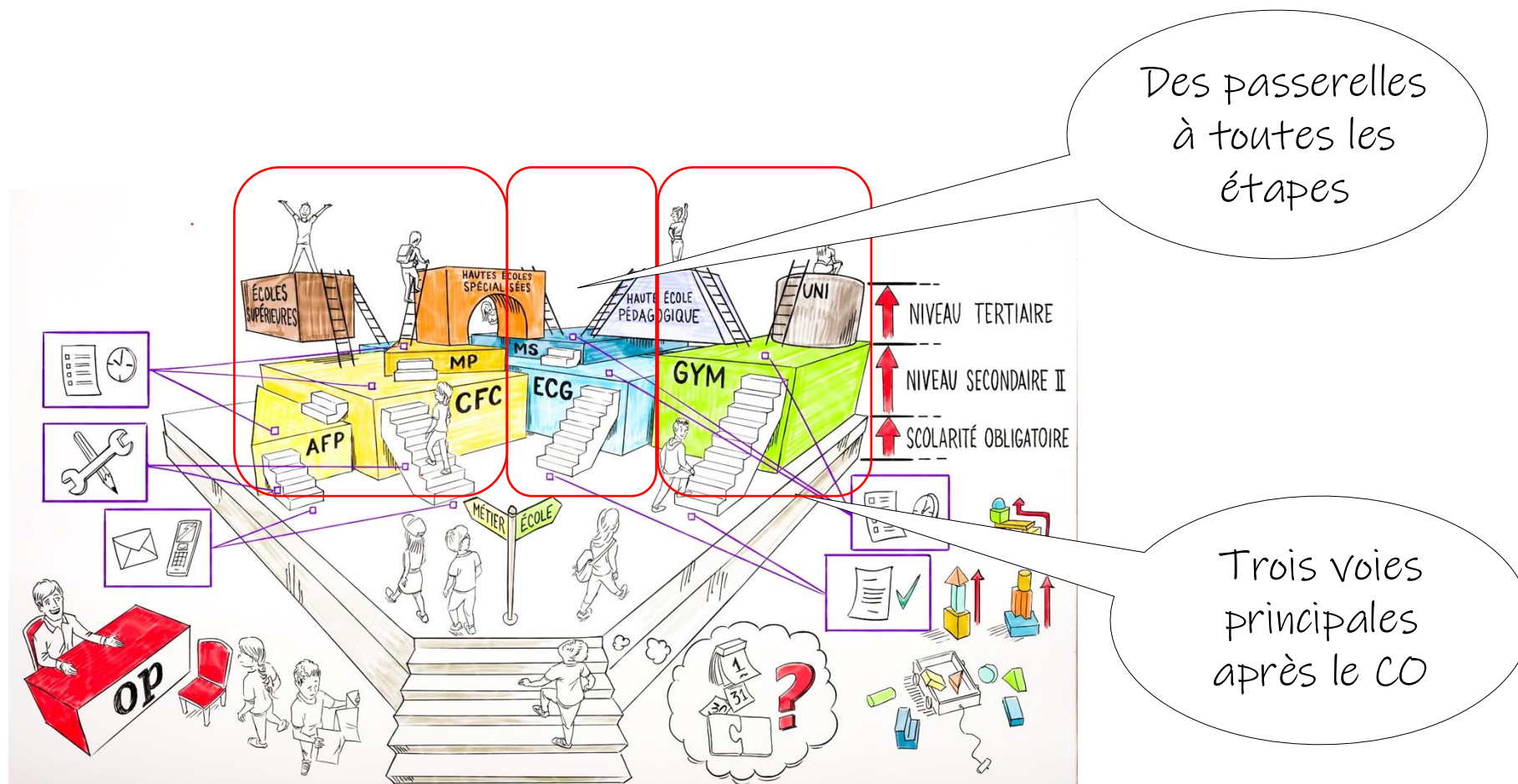
Guide de stage

Comment trouver,
organiser,
et faire évaluer
son stage



Des stages en
entreprise

Le système de formation en Suisse



Le conseil en orientation : pour soutenir le processus



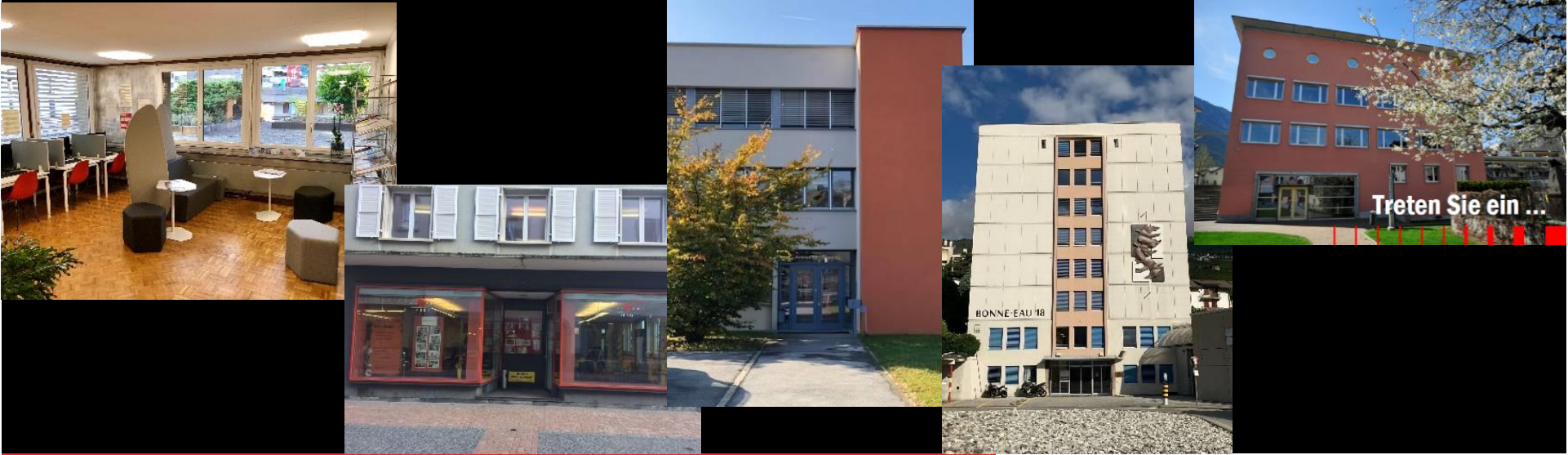
ORIENTATION Haut-Lac

Nadège FRANCEY

Lundi, jeudi et mercredi matin (1x/2)

nadege.francey@admin.vs.ch





Pour les adultes : les CIO

Cinq permanences :

- Monthey
- Martigny
- Sion
- Sierre
- Brigue

Gratuit et confidentiel
Projet, recherche d'emploi,
soutien
Collaborations avec l'ORP, l'AI
et les CMS si besoin





Ecoles
du Haut-Lac

Deux langues - ein Ziel



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



BEL | BSA
BUREAU DES ÉCHANGES LINGUISTIQUES
BÜRO FÜR SPRACH-AUSTAUSCH



Ecoles
du Haut-Lac

les échanges linguistiques 9CO



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

- Développement dès 2008 par le Bureau des Echanges linguistiques (BEL)
- Participation des CO
- Programme subventionné par l'Etat du Valais et Movetia



BEL | BSA
BUREAU DES ECHANGES LINGUISTIQUES
BÜRO FÜR SPRACH-AUSTAUSCH



Ecoles
du Haut-Lac



Impératif
allemand

Programme cantonal
d'établissement

Donner du sens



Une découverte

- camarade
- famille
- école



Un défi
personnel, scolaire et professionnel

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

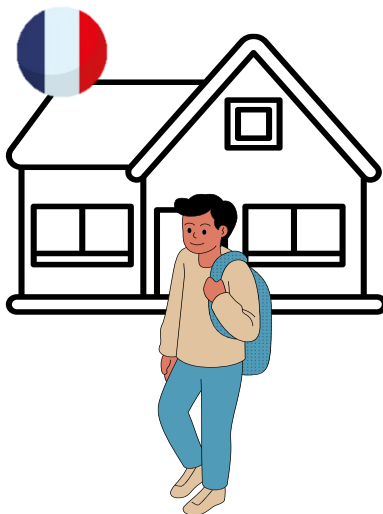


BEL | BSA
BUREAU DES ÉCHANGES LINGUISTIQUES
BÜRO FÜR SPRACH-AUSTAUSCH



Ecoles
du Haut-Lac

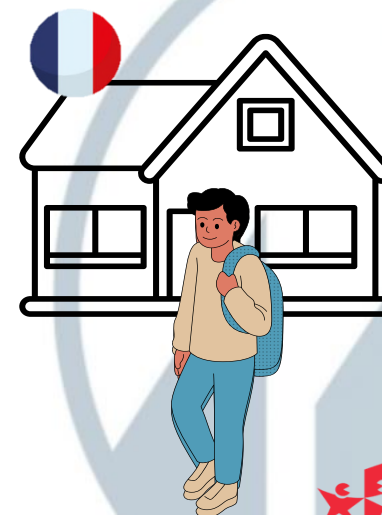
Option 1



ou



Option 2

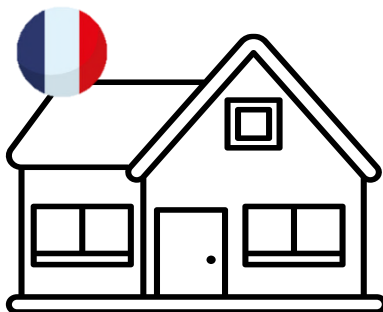


Samedi



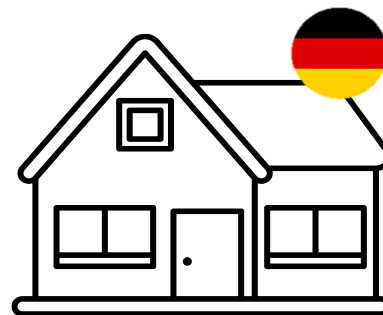
Ecoles
du Haut-Lac

Option 1



ou

Option 2



Mercredi

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

BEL | BSA
BUREAU DES ÉCHANGES LINGUISTIQUES
BÜRO FÜR SPRACH-AUSTAUSCH

9 mars — 13 mars	Lundi Montag	Mardi Dienstag	Mercredi Mittwoch	Jeudi Donnerstag	Vendredi Freitag
Matin Vormittag	Atelier	Atelier	Déplace- ment/	Atelier	Atelier
Après-midi Nachmittag	Atelier	Repas/ Sport		Atelier	Repas/ Sport

Planning



AOÛT - SEPTEMBRE

- Informer les élèves et les parents
- Inscriptions

DÉCEMBRE - JANVIER

- Rencontre entre enseignants (Thun)
- Rencontre des familles à Sierre / Berne

AVRIL - JUIN

- Lettre de remerciements
- Bilan

MARS

- 8 au 12 mars 2027 : semaine d'échange

OCTOBRE - NOVEMBRE

- Prise de contact
- (Filmfest)
- 16 au 20 novembre : semaine nationale des échanges



INSCRIPTION

Nom de l'élève : _____

Ecole : _____

Prénom de l'élève : _____

Classe : 9CO _____

N° de portable : _____

Titulaire : _____

Enseignant d'allemand : _____

A compléter par les parents :

N° de portable : Parent 1 : _____ Parent 2 : _____

Email des parents : _____

Renseignements utiles pour faciliter l'organisation du projet (maladies chroniques, allergies, particularités, ...)

✓ Notre enfant participe à ce programme cantonal d'établissement et nous dès lors les informations en 2^{ème} page.

✓ Notre enfant est dans l'impossibilité de séjourner dans le Haut-Valais allemande; cependant, nous pouvons accueillir un jeune à la m complétons également la deuxième page de ce formulaire.

✓ Notre enfant ne peut pas participer à ce programme cantonal d'établi **courriel** (en français ou dans la langue maternelle des parents) est à direction d'école fréquenté par l'enfant. Un projet renforcé en aller proposé durant la semaine du 24 au 28 mars 2025.

• Nous acceptons que notre jeune fasse l'échange avec une personne de l'autre sexe (facilite grandement l'organisation) :

☐ oui ☐ non

• Nous pouvons accueillir d'autres élèves chez nous (en plus du partenaire ou de la partenaire de notre enfant) :

☐ non
☐ oui nombre d'élèves supplémentaire : _____

Remarque :

Droit à l'image :

Nous acceptons que le responsable des échanges prenne des photos ou vidéos de notre enfant durant le cadre d'activités scolaires liées à ce projet d'échange. Les photos et films sont éventuellement visibles sur le site internet de l'école, dans une présentation PowerPoint de l'échange, dans une exposition scolaire ou dans un article de journal.

Nous vous rendons attentifs au fait que ces images, films seront uniquement utilisés dans le cadre scolaire et non pas à des fins commerciales. Le nom et le prénom de votre enfant ne seront pas publiés.

☐ oui ☐ non

Inscription:

- Remplir le formulaire (délai sur la feuille)
- Coordonnées
- Allergies, maladies
- Souhaits particuliers
- Droit à l'image
- Cartes d'identités



Si questions :

→ responsable de centre
→ BEL



Ecoles
du Haut-Lac

INFORMATIONS



La personne de contact :

Gaëtan Oesch (079/815.03.36 ou gaetan.oesch@edu.vs.ch)

Lora Joliquin (079/709.48.04 ou lora.joliquin@edu.vs.ch)

Les responsables :

Valais francophone:

Geneviève Inderkummen et Evelyne Froidevaux

Valais germanophone:

Björn Zengaffinen



BEL | BSA
BUREAU DES ÉCHANGES LINGUISTIQUES
BÜRO FÜR SPRACH-AUSTAUSCH



Merci pour votre écoute
et
belle soirée



SALLES DES TITULAIRES

9C01_M. Daves salle 214

9C02_M. Gay /M. Richard salle 209

9C03_M. Oesch salle 213

9C04_Mme Borgeaud salle 204

9C05_Mme Miceli salle 208

9C06_Mme Bressoud salle 218

9C07_Mme Oesch salle 211

Une excellente année
scolaire à toute et tous!





Ecoles
du Haut-Lac

Titulaires_9C0

- Attentes, exigences, fonctionnement du titulaire
- Ponctualité / Rappeler rôle des parents / si retards répétés l'enseignant sanctionne
- Devoirs/Leçons branches principales (15' par branche principale/jour de cours)
- ENT : Outlook (support communication parents-école), Teams (support communication enseignants-élèves), M365 en libre accès pour les élèves
- Examens au stylo effaçable (encre bleu)
- Trousse avec matériel en état (si perte ou détérioration rachat au kiosque
- Natels (dans le sac durant les cours) / A transmettre au secrétariat / Retrait à 11.45 ou 15.40 / Cf Règlement sur SharePoint
- WC (sorties exceptionnelles)
- Collaboration, tolérance et confiance
- Agenda : devoirs notés, remarques comportement/travail (retenues) / à consulter régulièrement / QRCode : Savoir-être
- Co enseignement
- Conditions promotion, transferts
- Echéancier 1^{er} semestre (mi semestre, réunion parents novembre)
- Cours projet personnel

